

ORDURES MENAGERES

A partir du mois de janvier 2011 :

Collecte. Avec l'arrivée de l'hiver, les conditions de collecte pourraient de nouveau être dégradées comme ce fut le cas de janvier à mars de cette année. Pour le cas où vos poubelles ne seraient pas collectées (neige, verglas ...) nous vous recommandons de les laisser dehors sur le trottoir. Elles seront vidées, toutes les collectes sont rattrapées, le jour même ou dans la semaine. N'oubliez pas de sortir vos poubelles la veille du jour de collecte.

Bacs. Vous avez été ou allez être destinataires dans tous les cas avant le 31 décembre des nouveaux bacs (ordures ménagères et Biodéchets). Vous avez perçu également une petite poubelle blanche accompagnée d'une liasse de 50 sacs biodégradables blancs pour 6 mois environs. Ces sacs ont pu être mouillés lors de la distribution, ils sont donc fragilisés (merci de bien vouloir les faire sécher). Aussi lors de l'utilisation nous vous conseillons de mettre un peu de papier journal ou absorbant au fond de la poubelle blanche et de veiller à ne pas y déverser trop d'éléments liquides.

Vous trouverez ci-joint le calendrier du Syndicat Mixte de Thann Cernay avec toutes les explications utiles concernant ce nouveau mode de collecte.

LIAISON ALTKIRCH – MULHOUSE – BURNHAUPT LE BAS

Une concertation complémentaire a lieu actuellement sur le sujet ; elle se déroule en mairie de Burnhaupt le Bas ou vous pouvez vous rendre aux jours et heures d'ouverture pour consulter les plans et consigner vos remarques sur un registre déposé à cet effet. Cette concertation initiée par le Conseil Général du Haut-Rhin prendra fin le 07 janvier prochain, elle sera suivie d'une réunion publique qui se tiendra dans la grande salle de la maison des associations le jeudi 13 janvier à 19 heures : vous pourrez venir y poser toutes vos questions.

SECURITE

Nous invitons la population à signaler sans délai à la Gendarmerie la présence de voitures ou de personnes suspectes notamment dans les lotissements. Cette période de fêtes amène les personnes à s'absenter de leurs domiciles, elle est donc plus propice aux cambriolages.

BOIS D'AFFOUAGE

Les personnes souhaitant un lot de bois d'affouage pour 2011 doivent retourner en mairie la feuille ci-jointe pour le 10 janvier 2011 au plus tard. Le prix est de 180.- € les 4 stères, soit 45.- € le stère.

Pour faciliter la récupération du bois en bord de chemin et éviter les dégâts d'engins dans les parcelles, le prix du stère a été augmenté de 7.-€, permettant ainsi de couvrir les frais de débardage complémentaire. (4 stères maximum par foyer)

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Les nouveaux arrivants ou ressortissants de pays membres de l'Union Européenne qui remplissent les conditions pour être électeurs et qui ne seraient pas inscrits devront s'adresser à la mairie avant le 31 décembre 2010.

Pour les jeunes gens ayant atteint l'âge de 18 ans, l'inscription est par contre automatique, ce qui ne les dispense pas cependant de vérifier au secrétariat de la mairie s'ils figurent bien sur la liste électorale.

CONSIGNES HIVERNALES

Il est demandé aux riverains de toutes les rues : de déneiger les trottoirs devant leur propriété, de dégager l'accès aux boîtes à lettres (merci pour le FACTEUR et le PORTEUR de journaux), de rentrer les véhicules dans les propriétés le soir afin de permettre au chasse neige de manœuvrer dans de bonnes conditions. Cette note concerne tous types d'habitats, maisons individuelles et immeubles collectifs.

REVEILLON DU NOUVEL AN

La nuit de la Saint-Sylvestre, les feux d'artifice marqueront le passage à la nouvelle année. Il faut cependant rappeler que l'utilisation abusive de pièces d'artifice est à l'origine de nombreux accidents et peut être une atteinte à la tranquillité publique.

A utiliser donc avec précaution. L'usage des pétards et feux d'artifice est toléré uniquement pendant la nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier entre 20 heures et 2 heures du matin.

SOCIETE D'HISTOIRE DE LA VALLEE DE MASEVAUX

Dans le cadre des visites organisées autour du Sentier des Bunkers, la Société d'Histoire est à la recherche d'un(e) bénévole pour servir de guide pour le grand public. Contact : www.masevauxhistoire.fr
Une équipe de passionnés d'histoire locale s'est constituée pour faire renaître la société d'histoire de la vallée de Masevaux. La réalisation la plus marquante de la SHVM est la publication du bulletin Patrimoine Doller qui a l'avantage de bénéficier d'un lectorat particulièrement fidèle. La plupart des exemplaires imprimés à ce jour sont d'ailleurs épuisés. Le bulletin de l'année 2010 marque le 20^{ème} anniversaire de la SHVM de façon exceptionnelle puisqu'il se présente sous la forme inédite d'un volume de 272 pages, ce qui représente près du double de la pagination d'un bulletin ordinaire. Ce recueil poursuit le travail de recensement des incorporés de force entamé dans le n°19. Les recherches menées par les 16 auteurs de l'ouvrage ont permis de rédiger 684 notices individuelles de Malgré-Nous, hommes et femmes originaires de communes allant de Sewen à Burnhaupt le Bas, et de Soppe le Bas à Bourbach le haut. Les deux tomes forment ainsi une somme de témoignages et de documents extraordinaires sur cette période troublée de l'histoire de notre vallée. Patrimoine Doller n°20 est disponible au prix de 15 € auprès d'André Bohrer à Burnhaupt le Haut.

INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Avec le retour du froid les risques d'intoxication au monoxyde de carbone vont à nouveau faire leur apparition. Le monoxyde de carbone est un gaz indétectable, il est le résultat d'une mauvaise combustion quelle que soit la source d'énergie : bois, gaz (naturel, butane, propane ou pétrole liquéfié), charbon, essence... Il agit comme un gaz asphyxiant très toxique prenant la place de l'oxygène dans le sang. **Il peut s'avérer mortel en moins d'une heure.**

Ne bouchez pas vos aérations et pensez à ventiler vos pièces régulièrement.

LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT

SOCIETE DE PECHE

Dimanche 9 janvier, assemblée générale dans la grande salle de la maison des associations.

ECRIN :

Le repas de la Sainte Agathe aura lieu le dimanche 06 février 2011 à la Maison des Associations.

**Le Maire, les Adjointes, le Conseil Municipal,
le Personnel Communal vous souhaitent de
joyeuses fêtes et une bonne année 2011**

Le Maire, André HIRTH